

ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil.

Elle est remise au lycéen stagiaire, et également remise à l'établissement scolaire.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil)

Nom :
 Adresse :

 N° d'immatriculation de l'entreprise :
 Représenté(e) par (nom) : Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Nom : Prénom :
 Classe : Date de naissance :

Scolarisé(e) dans l'établissement ci-après :

Nom : **Lycée des Métiers du Bâtiment Urbain Vitry**
 Adresse : 150, Route de Launaguet – BP 62159
 31021 TOULOUSE CEDEX 2
 Représenté par **Fabien LARROQUE** en qualité de chef d'établissement.

A effectué une Période de Formation en Milieu Professionnel dans notre entreprise ou organisme

Du au
 Soit une durée effective totale de : (en nombre de jours)

Il / elle a réalisé les activités et mobilisé les compétences suivantes :

Activités réalisées	Compétences mobilisées

Gratification versée par l'entreprise ou la structure d'accueil du stagiaire le cas échéant :€

Fait à le

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil